

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)
MARCHÉ BIO
SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026
HÔTEL DU DEPARTEMENT A AGEN**

Le Département lance une consultation dans le cadre de la Semaine de la Bio, afin d'identifier les opérateurs intéressés par la tenue d'un stand (Exposants, restauration, et autres prestations) le jour de son marché de produits Bio qui clôturera cette semaine.

1. CONTEXTE ET OBJET DE L'AMI

La 5^{ème} édition de la Semaine de la Bio co-organisée par le Département et l'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le Département en faveur du développement et de la valorisation de l'agriculture biologique sur son territoire, ainsi que par les projets menés par l'interprofession.

Les objectifs de cette semaine :

- Sensibiliser les consommateurs
- Développer les ventes de produits Bio
- Mettre en avant les filières départementales

Des stands de producteurs locaux de produits Bio, à la vente, de la restauration et des animations diverses seront proposées aux visiteurs lors de ce marché.

2. DESCRIPTION DE LA JOURNEE DEDIEE AU MARCHÉ BIO

Le marché Bio se tiendra le samedi 7 novembre 2026, de 10h à 16h00 dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département à Agen.

Les visiteurs pourront découvrir un large panel de produits Bio, frais ou transformés, proposé par les producteurs.

Le marché Bio de plein vent présent tous les samedis matin à Agen, pourrait venir s'installer dans la cour d'honneur. Nous pourrions ainsi proposer aux visiteurs un panel plus large de produits frais de saison, bio et locaux.

Des animations et une tombola gratuite seront proposées aux visiteurs, adultes et enfants.

La restauration qui sera confiée à des Food-truck et des producteurs Bio proposeront des boissons et « snacking » Bio. Ils seront accessibles dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département.

3. MODALITES DE PARTICIPATION

Le questionnaire ci-joint sera à compléter et à envoyer **au plus tard le vendredi 25 septembre 2026 à 18h**, à l'adresse suivante :

cecile.seghairia@lotetgaronne.fr

Pour toutes questions vous pouvez joindre :

Cécile SEGHAIRIA
Chargée de mission promotion Agricole
05.53.69.43.11

a. Le questionnaire

Le questionnaire a pour objet d'identifier et de sélectionner les opérateurs économiques intéressés et les projets associés relatifs au marché BIO qui vient clôturer cette semaine de la Bio.

Chaque candidat sera sélectionné en fonction de la pertinence de ses réponses et pourra bénéficier d'un stand de 3m linéaire le jour du marché.

Le Département de Lot-et-Garonne pourra être amené à proposer aux opérateurs un échange afin de mieux comprendre ou compléter les informations transmises.

Les réponses aux questionnaires seront exclusivement exploitées par les services concernés du Conseil départemental de Lot-et-Garonne et l'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. A l'issue de la procédure de sélection, les candidats n'ayant pas été retenus seront informés. Toute contestation pourra être portée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les 2 mois. Celui-ci peut notamment être saisi par l'application informatique TELECOURS CITOYENS accessible sur le site internet www.telecours.fr

Un arrêté de la Présidente du Conseil départemental portant Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public à titre gratuit sera notifié à chaque participant.

PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le respect du secret professionnel, industriel et commercial, le Département de Lot-et-Garonne s'engage à communiquer les éléments de réponse fournis par chaque opérateur économique uniquement à ses agents impliqués sur le traitement du présent AMI.

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les opérateurs économiques sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, données de connexion) collectées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Ces données sont collectées afin d'assurer le traitement des réponses.

Elles seront conservées pendant une période maximale de deux ans et sont uniquement destinées aux personnels chargés du présent AMI.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent.

Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données personnelles du Département de Lot-et-Garonne à l'adresse électronique suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.